

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE 05.03.24 - Taxe commerce voitures d'occasion
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Mohamed Adahchour
Conseiller communal
Rue de Flessingue, 8 bte 1
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 11/02/2025

Objet : votre question écrite du 24/12/2024 relative à la gestion de la propreté publique.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre question écrite du 24/12/2024 relative à la gestion de la propreté publique.

1. Nombre de poubelles publiques actuelles :

Le territoire communal compte actuellement 207 corbeilles publiques.

La répartition géographique des corbeilles est la suivante :

- Secteur Rural : 107 corbeilles
- Secteur Centre Historique : 24 corbeilles
- Secteur Maritime : 32 corbeilles
- Secteur Centre : 44 corbeilles

2. Historique des équipements :

Certaines corbeilles ont été enlevées ces dernières années, principalement en raison de plaintes d'habitants, d'une mauvaise utilisation ou d'une augmentation des dépôts clandestins autour de ces corbeilles.

Il n'existe pas de plan d'installation systématique de corbeilles publiques tout venant. Toutefois, un plan de remplacement des corbeilles classiques par des corbeilles de tri sélectif est en cours, avec des installations prévues dans des lieux tels que les écoles, bâtiments communaux, parcs, etc.

3. Gestion et maintenance :

Les corbeilles publiques sont vidangées quotidiennement sur l'ensemble du territoire communal, y compris les samedis et dimanches.

Le nombre de corbeilles existantes est suffisant pour répondre aux besoins des habitants dans des conditions normales d'utilisation.

4. Problèmes identifiés :

Les principales problématiques rencontrées sont :

- Mauvaise utilisation des corbeilles par les habitants, qui les utilisent souvent pour se débarrasser de leurs déchets ménagers.
- Dépôts sauvages et encombrants autour des corbeilles.

Les secteurs les plus touchés par ces problèmes sont le Centre et le Centre Historique de la commune.

5. Budget et financement :

Aucun budget spécifique n'est alloué aux corbeilles classiques, mais le service Propreté dispose de corbeilles en réserve pour répondre aux demandes d'installation.

Pour les corbeilles de tri sélectif, la Commune a participé à deux appels à projets, l'un avec Fost-Plus et l'autre avec Bruxelles-Propreté, pour un financement global de 93.000 euros qui a permis de financer l'achat de ces corbeilles.

6. Projets futurs :

La commune a déjà entamé l'installation de corbeilles de tri sélectif et prévoit de développer ce projet pour couvrir l'ensemble du territoire communal.

Une campagne de sensibilisation sur le tri sélectif dans l'espace public est prévue pour 2025, en lien avec l'installation des nouvelles corbeilles de tri.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie VANDEPUT.

Le Bourgmestre f.f.,



Amet GJANAJ.

De : madahchour@molenbeek.irisnet.be <madahchour@molenbeek.irisnet.be>

Envoyé : mardi, décembre 24, 2024 6:58 PM

Objet : Demande d'informations sur la gestion de la propreté publique

Madame la Secrétaire communale,

Je me permets de vous écrire afin d'obtenir des informations précises concernant la gestion de la propreté publique à Molenbeek-Saint-Jean. Ces données me permettront de mieux comprendre la situation actuelle et les besoins éventuels de notre commune dans ce domaine.

Je vous serais reconnaissant si vous pouviez transmettre cette demande à l'échevin en charge de la propreté publique.

Voici les questions auxquelles j'aimerais obtenir des réponses :

1. Nombre de poubelles publiques actuelles :

- Combien de poubelles publiques sont actuellement installées sur le territoire de la commune ?
- Existe-t-il une répartition par quartier ou zone géographique ?

2. Historique des équipements :

- Y a-t-il eu une réduction du nombre de poubelles ces dernières années ? Si oui, quelles en sont les raisons (budgétaires, logistiques, autres) ?
- Existe-t-il un plan d'installation ou de renouvellement des équipements de collecte des déchets ?

3. Gestion et maintenance :

- Quelle est la fréquence actuelle de vidange et d'entretien des poubelles publiques ?
- Les équipements existants sont-ils suffisants pour répondre aux besoins des habitants, selon les évaluations ou retours reçus ?

4. Problèmes identifiés :

- Quelles sont les principales problématiques rencontrées en termes de gestion des déchets et de propreté publique (dépôts sauvages, surcharge des poubelles, etc.) ?
- Y a-t-il des quartiers ou zones spécifiques qui posent plus de problèmes que d'autres ?

5. Budget et financement :

- Quel est le budget annuel alloué à la gestion de la propreté publique, incluant l'installation et l'entretien des poubelles ?
- Des subventions régionales ou fédérales sont-elles disponibles pour soutenir des projets liés à la propreté publique ?

6. Projets futurs :

- Existe-t-il des projets prévus pour augmenter le nombre de poubelles ou introduire des poubelles de tri sélectif ?
- La commune envisage-t-elle des campagnes de sensibilisation à destination des citoyens sur la gestion des déchets et la propreté publique ?

Je reste à votre disposition pour toute question ou précision complémentaire et vous remercie d'avance pour le temps que vous consacrerez à ma demande.

Avec mes salutations les plus respectueuses,

Bien à vous,

Mohamed Amine Adahchour

Conseiller communal – Molenbeek-Saint-Jean

Téléphone : +32 484 530 802